

Association de Défense du Haut Sancé  
c/o Michel Deniel  
23 Rue Camille St Saëns  
3000 RENNES

## « L' ANTENNE DU HAUT SANCE » 2

AIDEZ-NOUS, AIDEZ-VOUS !  
Antennes relais, nous sommes tous concernés.  
DEMAIN CE SERA VOUS !

Chers voisins,

**PARTICIPEZ à notre GRAND JEU**

**LE SAMEDI 21 OCTOBRE**

*LE CIRCUIT TOURISTIQUE DES ANTENNES*

RDV à **10h** à pied ou à vélo (ou en voiture ..) près du **pont SNCF**  
rue Camille Saint Saëns pour jouer !

**Lots à gagner pour les meilleurs et stand galettes/saucisses à 12h !**  
(covoiturage possible pour le jeu selon le temps)

**1<sup>er</sup> Prix : tour de Rennes d' une vingtaine de minutes pour une  
personne en avion**

**2<sup>ème</sup> Prix : un repas pour deux personnes au  
Café de la Terrasse rue Camille Saint Saëns**

**3<sup>ème</sup> Prix : un panier du terroir**

**Du 4<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> Prix : une galette/saucisse et une boisson offertes**

**VENEZ NOMBREUX !**

---

COUPON REPONSE

NOM :

Nombre de participants au jeu du 21/10/06 :

A déposer au plus tard le lundi 16 octobre 23 rue Camille Saint Saëns. Merci

Nous nous mobilisons car la Ville de Rennes a signé une charte des antennes relais de téléphonie mobile avec SFR, Bouygues télécom et Orange qu' elle ne respecte pas !!

Voici donc les principales interrogations soulevées dans la lettre que nous avons adressée à Monsieur Edmond HERVE, Maire de Rennes soulignant le NON-RESPECT de cette charte.

- A quoi sert-elle puisque l'autorisation de travaux a été accordée alors que **l'antenne se situera au milieu d'une zone habitée** et à 5m des premières habitations ?
- Pourquoi le dossier n'a jamais donné **lieu à une concertation et à une réelle information des habitants** sur les caractéristiques techniques de l'antenne comme le prévoit cette charte ?
- Pourquoi le dossier ne comporte-t-il **aucune photo des habitations** présentes dans le quartier ?
- Pourquoi ce dossier a-t-il été accepté alors que ce **pylône sera visuellement très proche des habitations** ce qui est vivement déconseillé dans la charte ?

Pour **lutter** contre cette prolifération **qui pousse comme des champignons** nous vous proposons de vous **mobiliser** et **d'agir** !

- **Montrez vos craintes** et appréhensions vis-à-vis des différentes nuisances qu'occasionnera cette antenne et ce pylône **en mettant des affiches sur vos habitations**
- Participez à la **réunion publique** au cours de laquelle un **débat contradictoire** aura lieu en présence de **scientifiques indépendants** (nous vous communiquerons la date de cette réunion ultérieurement)
- **Venez nombreux à notre grand jeu le samedi 21 octobre !**

---

BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION DE DEFENSE DU HAUT SANCE  
 NOM : PRENOM :  
 ADRESSE : TEL :

Ci-joint un chèque de 15 euros à l'ordre l'Association de Défense du Haut Sancé. A renvoyer au 23 rue Camille Saint Saëns 35000 RENNES. Vous recevrez ultérieurement une carte d'adhérent.